

## INFOS PRATIQUES LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE

### Horaires :

Cours du Lundi à 9h40 au Vendredi à 15h30.

Bus le **Vendredi soir** (*sous réserve de modifications des horaires SNCF*) :

- à 15h45 direction la gare SNCF de Poitiers (accès avec un billet de train).
- à 15h55 direction la gare SNCF de Montmorillon pour le train de Limoges.

Bus le **Lundi matin** : à 9h25 à la gare SNCF de Montmorillon pour le LPA de Montmorillon.

### Accueil à l'internat le Dimanche soir :

Réservé pour les élèves étant très éloignés de l'établissement.

Facturé 49,50 euros par trimestre ou 5,50 euros par Dimanche quand c'est occasionnel.

Ouverture à 21h00 jusqu'à 21h30 (pour ceux arrivant en voiture) ; bus à 21h40 à la gare SNCF de Montmorillon pour le LPA de Montmorillon.

### Tarifs des pensions :

Pension prévisionnelle 2024 : **1 581,00 euros** à l'année, payable au trimestre ou en 8 fois par prélèvement automatique. Demi-pension prévisionnelle 2024 : **551 euros** à l'année, payable au trimestre ou en 8 fois par prélèvement automatique. Nous disposons de **256 places** à l'internat.

### Capacité d'accueil des classes :

- Seconde Conduite de Cultures et d'Elevages : **27** places (pour une poursuite en Bac Pro CGEA)
- Seconde Élevage Canin-Félin : **27** places (pour une poursuite en Bac Pro GESCFC)
- Seconde Activités Hippiques : **27** places (pour une poursuite en Bac Pro CGEH)
- Seconde Nature Jardin Paysage Forêt : **27-28** places (pour une poursuite en Bac Pro GMNF)

### Modalités d'admission en formation :

Le dossier Affelnet est établi par le collège d'origine et géré par le SAIO du Rectorat de Poitiers, **y compris pour les candidats hors académie de Poitiers.**

Pour les **formations activités hippiques et élevage canin-félin**, en plus du dossier Affelnet, il faut constituer un dossier de motivation à retirer au LPA de Montmorillon lors des Journées Portes Ouvertes. Suite à l'étude de ce dossier, les candidats pourront être convoqués à des entretiens de motivation et des tests d'équitation.